

Codes UE = Unité d'Enseignement / EC = Elément Constitutif	Libellés UE/EC	Nombre de Crédits	Type d'évaluation CC (Contrôle continu) et/ou ET (Evaluation terminale) et/ou CP (Contrôle partiel) et pondération le cas échéant			Nature de l'épreuve de première session (écrit, oral, rapport, projet)	Période 1 (semaine calendaire)	Nature de l'épreuve de seconde session	Période 2 (semaine calendaire)
--	----------------	-------------------	---	--	--	--	--------------------------------	---	--------------------------------

**1er semestre
MAJEURE**

Unité d'enseignement fondamentale	Obligatoire	19	CC	CP	ET	CP	ET			
	Méthodologie de la réflexion philosophique	4			100%	ECrit		Semaine 51 (2024)	Oral	Semaine 2 (2025)
	Logique	4	100%			ECrit			CC	Semaine 3
	Esthétique	4			100%		ECrit	Semaine 50	Oral	Semaine 3
	Langue d'"Agrégation"	3	Voir MCC du CDL							
	Philosophie générale spécifique aux primo-arrivants	4			100%		ECrit	Semaine 50	Oral	Semaine 3

MINEURE 3 enseignements à choisir

		11	CC	CP	ET	CP	ET			
	1 cours au choix dans la maquette du M1 HP (Histoire de la philosophie) ou Philosophie (contemporaine)	4	voir MCC du M1							
	1 cours au choix dans la maquette du M1 HP (Histoire de la philosophie) ou Philosophie (contemporaine)	4	voir MCC du M1							
	1 cours au choix dans la maquette du M1 HP (Histoire de la philosophie) ou Philosophie (contemporaine)	3	voir MCC du M1							

2e semestre UE Générale

		30	CC	CP	ET	CP	ET			
	1 enseignement tiré de la maquette du M1 Histoire de la philosophie ou Philosophie (contemporaine)	5	voir MCC du M1							
	1 enseignement tiré de la maquette du M1 Histoire de la philosophie ou Philosophie (contemporaine)	5	voir MCC du M1							
	1 enseignement tiré de la maquette du M1 Histoire de la philosophie ou Philosophie (contemporaine)	5	voir MCC du M1							
	1 enseignement tiré de la maquette du M1 Histoire de la philosophie ou Philosophie (contemporaine)	5	voir MCC du M1							
	1 enseignement tiré de la maquette du M1 HP ou Philosophie (contemporaine)	5	voir MCC du M1							
	1 enseignement d'ouverture (suivi dans un autre département que celui de SH et en dehors du Centre de Langues)	5	voir MCC du cours choisi dans un autre département							

Pour rappel - Conformément au Règlement des études de l'ENS de Lyon (Section V-Article 15-Les modalités de compensation des unités d'enseignement), pour Les Étudiants inscrits administrativement à l'ENS de Lyon, aucune compensation n'est possible entre les unités d'enseignement, ni entre les semestres.

La note de 2de session remplace toujours à la fois la note de CP et la note d'ET obtenues en première session, et parfois la note de CC (en fonction du choix fait plus haut).
Pour l'évaluation des stages de SEE et mémoires de recherche de LSH, la seconde session éventuelle n'est ouverte qu'aux étudiants ne s'étant pas présentés à la première session.
Pour les cours relevant à titre principal d'une autre formation, ou opérés par un établissement co-accrédité, renvoyer aux MCC de ladite formation ou dudit établissement.